



De quoi s'agit-il?

- D'un aide-mémoire autocollant.

À qui est-il destiné?

- Au chef pompier du service d'incendie.

Pourquoi?

- Pour accroître la sécurité, lors du combat d'incendies de forêt où les avions-citernes et les pompiers municipaux interviennent simultanément.
- Pour que les pompiers municipaux bénéficient d'un rappel des consignes de sécurité, au moment même où ils se dirigent sur un incendie.

Que doit-on en faire?

- L'apposer sur les tableaux de bord de tous les véhicules du service d'incendie.



Pour en commander



Remplir le bon de commande
de matériel de prévention

Pour plus d'information



1-800-463-FEUX